

l'on construise une grande maison sur des lots de 50, 55 et 60 pieds, afin de percevoir plus d'impôts pour défrayer l'éducation.

Ce genre de planification est désuet et devrait être modifié par les provinces. Sinon, nous aurons immédiatement des villes étendues où les transports seront un cauchemar et il faudra une ou deux heures aux parents qui travaillent pour revenir chez eux. La province devrait modifier les règlements de zonage de façon à permettre la construction de tours, des parcelles de 20 à 25 pieds de façade et des parcs à caravanes. L'assiette fiscale devrait être modifiée pour que les municipalités puissent permettre la construction de maisons sur ces parcelles sans nuire au rendement des impôts pour l'éducation. Toutefois, la question la plus urgente pour le moment est le coût élevé de la construction. De nos jours, on ne se gêne pas pour revendiquer des augmentations de salaires de l'ordre de 15 p. 100 en deux ans. C'est maintenant l'attitude courante. Pourtant, une augmentation de 15 p. 100 en deux ans cela fait 30 p. 100 en 4 ans, et en fin de compte, cela fait une augmentation de 50 p. 100 en 6 ans. Nous ne pouvons pas augmenter les salaires de moitié en six ans sans produire une inflation continue. Le député de Lambton-Kent (M. McCutcheon) a dit que les syndicats ne peuvent pas ne pas faire ces réclamations. Que fait-il des syndicats de la construction, alors? Leurs exigences ne sont pas si modestes. Les salaires dans les différents métiers y varient entre \$6 et \$8.50 l'heure, ce qui donne un revenu annuel supérieur à celui d'un député et de certaines gens des professions libérales qui ont mis des années à se former et, d'ordinaire, le député et l'homme de profession libérale travaillent des heures beaucoup plus longues.

• (8.10 p.m.)

Les syndicats du bâtiment tiennent l'habitation dans un étai au Canada et, avec leur monopole, font monter le coût de la vie à un rythme fantastique pour tous les Canadiens. Alors qu'en 1962 ils avaient accru leur taux horaire d'environ 12c. l'heure aux États-Unis, l'augmentation est maintenant de 50c. à 75c. l'heure. Une grève a récemment été réglée à Toronto grâce à une augmentation de \$1.71 l'heure pendant deux ans, plus un montant considérable en salaire invisible, équivalant à une augmentation de 85c. à \$1 l'heure. On peut alors se demander si un instituteur qui reçoit un traitement annuel de \$7,000 ou un commis qui gagne \$3,000 peuvent se payer le luxe de leurs services. Ces salaires exorbitants font monter non seulement le coût de la

[M. Chappell.]

construction mais le prix des marchandises. Il faut construire des usines et engager ces employés de services. Cela se reflète indirectement sur l'économie, sur le coût de la vie et aussi sur l'inflation effrénée. Ces personnes ont également créé un précédent. D'autres groupes ouvriers doivent, pour leur propre conservation, exiger des augmentations considérables pour pouvoir obtenir les services de ces travailleurs qualifiés.

Je ne mets pas en doute le droit de faire la grève. C'est un moyen qui a permis d'améliorer beaucoup les normes de vie d'un grand nombre de gens. Mais dans certains cas, le pouvoir des syndicats est trop grand et récemment on l'a exercé de façon irresponsable. Je ne m'en prends pas à ce que le particulier y gagne; parfois, il ne gagne rien. S'il est en grève de six à huit semaines, l'augmentation qu'il obtient compense à peine, habituellement, sa perte de revenu. Ceux qui y gagnent, ce sont les organisateurs des syndicats. On les voit beaucoup à la télévision.

Je dis à tous les députés ici présents: Imaginez un peu quel serait le prix des denrées alimentaires si les agriculteurs étaient rémunérés au même taux que les ouvriers du bâtiment. Allons plus loin et supposons que nous relevons proportionnellement les salaires de tous ceux qui sont employés dans la transformation des denrées alimentaires à partir de l'agriculteur jusqu'au consommateur. Pour tenir les loyers à un niveau raisonnablement bas, certains recommanderont sans doute une régie des loyers, mais la logique, me semble-t-il, ne nous permettrait pas d'instituer une régie des loyers à moins que tous les prix et revenus soient fixés d'avance. Nous ne voulons pas voir cela, certes, sauf en dernier ressort.

Qu'a fait le gouvernement? Il a réduit ses dépenses, découragé la construction commerciale et équilibré le budget. Le ministre a constitué un conseil consultatif d'experts chargés de le conseiller assidûment sur les mesures à prendre. Il nous faut pour le moment conseiller au public de restreindre ses achats, d'épargner et d'investir une partie de son argent afin de ralentir l'expansion économique. Ensuite, il nous faut prévenir les gens dont les demandes sont excessives que, s'ils continuent dans cette voie et que la montée en spirale ne soit pas ralentie, le moment viendra où personne n'aura les moyens d'acheter leurs services. Si cette montée se poursuit, les assurances et les pensions n'auront plus aucune valeur; en vérité, toute l'industrie de l'assurance-vie sera détruite.

Personnellement, peu m'importe que le prix du bifteck soit maintenant aussi élevé. J'étais